

Bilan d'activité 2020

Prestations d'Appuis Spécifiques Troubles cognitifs 83



Coridys

Troubles cognitifs: Comprendre pour Agir

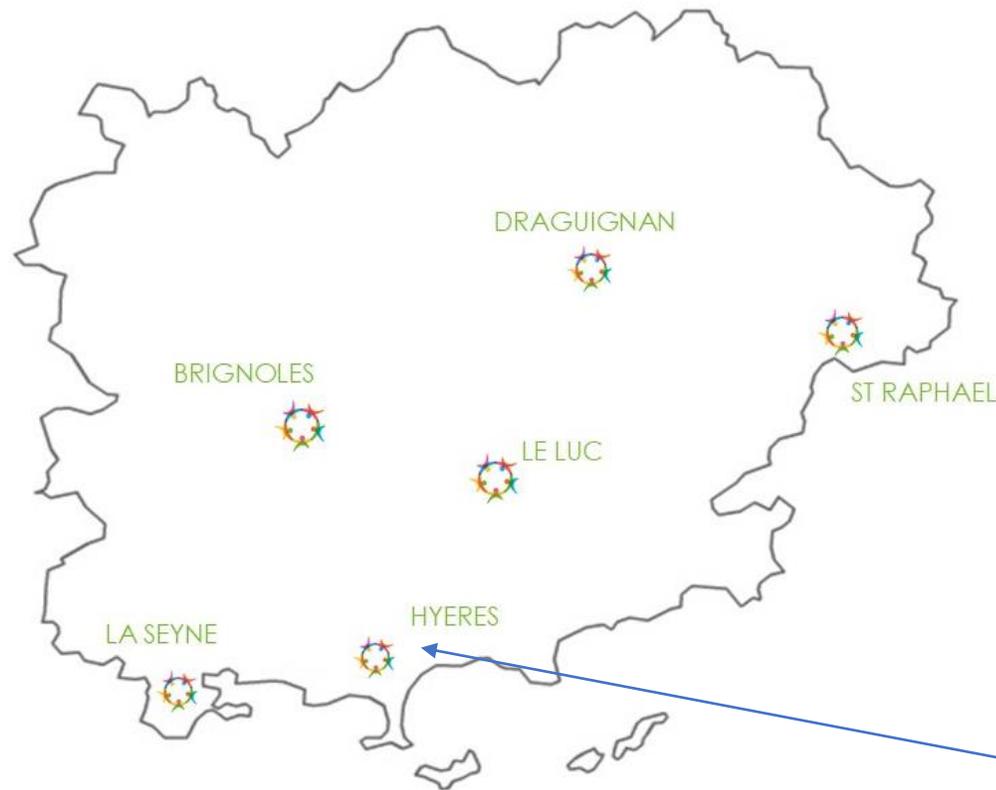
agefiph 
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées



L'acronyme de "Coordination des intervenants auprès des personnes souffrant de dysfonctionnements neuropsychologiques".

Notre objectif : l'inclusion des personnes présentant un fonctionnement cognitif « hors-normes ».

Nos antennes :



Notre activité :

Pôle information

Pôle accompagnement

Pôle formation

Pôle innovation expertise

Bientôt 

CORIDYS VAR

Notre équipe en 2020 :

- 7 neuropsychologues
- 3 psychologues du travail
- 3 postes administratif



PRESTATIONS D'APPUI SPECIFIQUES : TROUBLES COGNITIFS

Une équipe de neuropsychologues, psychologues du travail et ergonomes à votre service.

Accompagner
l'insertion, la formation
et le maintien dans
l'emploi de personnes
présentant des
troubles cognitifs



POUR QUI ?

Toute personne présentant :

des troubles de **mémoire**, **d'attention**, de **langage**, de **motricité**, de **lecture...** ;
un **trouble du spectre de l'autisme** ; un **traumatisme crânien** ou **accident vasculaire cérébral** ; une **maladie neurologique** (sclérose en plaques, épilepsie...).

ET

Relevant du champ d'intervention de
l'AGEFIPH et du FIPHP :

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi des
travailleurs handicapés, définis par la loi 2005-
102 du 11 février 2005, orienté marché du
travail,

Ou en voie de le devenir :

- Qui ont déposé un dossier à la MDPH (récépissé à fournir)
- Qui souhaitent engager une démarche en ce sens (attestation sur l'honneur).

ET

- Demandeur d'emploi,
- Salarié (notamment alternant)
- Travailleur non salarié,
- Agent de la fonction publique,
- Stagiaire de la formation professionnelle ;
- Salarié et agent public en arrêt de travail ;

Les personnes reconnues travailleurs handicapés et orientées vers un ESAT par la CDAPH ne peuvent bénéficier de ces prestations que dans le cadre d'un dispositif Emploi Accompagné.

QUELS PRESCRIPTEURS ?

Les Opérateurs de Placement Spécialisé (OPS) : **CAP EMPLOI**

Les prescripteurs de droit commun : **PÔLE Emploi** et **MISSIONS LOCALES**

Les **EMPLOYEURS PRIVÉS ET PUBLICS** (ayant signés une convention avec le FIPHP)

Les **DÉLÉGATIONS RÉGIONALES** de l'AGEFIPH et les **DÉLÉGUÉS TERRITORIAUX** au Handicap du FIPHP

LES MODALITÉS

⇒ Nous demander la **fiche de prescription** et nous la renvoyer complétée à : pascognitif83@coridys.fr

⇒ Pour tout renseignement, : **04 83 57 49 42**

QUELLES PRESTATIONS ?

PRE DIAGNOSTIC

3 H

Déterminer le handicap prégnant de la personne pour l'orienter vers la prestation adéquate, notamment dans les situations de multi-handicaps.

Contenu : entretien d'anamnèse, étude de comptes-rendus.

BILAN COMPLEMENTAIRE SUR LA SITUATION DE LA PERSONNE

10 H / 2 MOIS

Apporter un premier éclairage (clés de compréhension, modes de compensation personnels, stabilisation de l'état de la personne...) sur la personne et sa situation, permettant au référent de parcours d'ajuster son accompagnement.

Contenu : évaluation ciblant les plaintes cognitives psychologiques et sociales et les modes de compensation...

APPUI EXPERT SUR LE PROJET PROFESSIONNEL

50 A 60 H / 9 MOIS

Module

Diagnostic approfondi

Evaluer la situation globale de la personne (données cliniques, psychologiques, sociologiques ou cognitives) et la stabilisation de son état.

Nos contenus : évaluation approfondie des aptitudes intellectuelles, de mémoire, d'attention, de langage, d'organisation... Evaluation des valeurs et compétences professionnelles, des centres d'intérêt...

Module

Identification et développement des modes de compensation

Identifier avec la personne les modalités de compensation qu'elle met déjà en œuvre ; qu'il serait utile de mettre en œuvre.

Et l'aider à leur appropriation dans une visée d'autonomie.

Nos contenus : mises en situation écologiques, élaboration d'outils de compensation sur mesure, utilisation de logiciels, ateliers thématiques (sur les fonctions cognitives, les modes de compensation...)

Modules

Appui à l'élaboration du projet professionnel

Analyser les potentialités de la personne à partir de son expérience de vie et/ou évaluer la faisabilité du projet professionnel de la personne.

Appui à la validation du projet professionnel

Nos contenus : évaluation des valeurs professionnelles et des centres d'intérêt, réalisation d'un passeport de compétences, enquête métier, atelier « savoir-être », recherche formation, PMSMP, déplacement sur lieu de travail/formation si souhaité...

APPUI EXPERT À LA RÉALISATION DU PROJET PROFESSIONNEL

55 H (DONT 10 H DE VEILLE SI NECESSAIRE) / 12 MOIS

Module
Accompagnement vers l'emploi / la formation

Positionner la personne dans une dynamique d'autonomisation au regard du projet envisagé.

Nos contenus : ateliers thématiques (CV, lettre de motivation, se présenter, recherche d'emploi/formation, adaptation à la vie de l'entreprise...), PMSMP, déplacement sur lieu de travail/formation si souhaité ...

Module
Appui à l'intégration dans l'emploi ou dans le parcours de formation

Soutenir la personne en facilitant son intégration en emploi ou en formation.

Nos contenus : déplacement sur lieu de travail/formation si souhaité, analyse du poste, mise en place des moyens de compensation, sensibilisation de l'employeur et de l'équipe...

Module
Veille

S'assurer que les actions mises en place permettent une bonne intégration de la personne dans l'emploi / en formation (si situation complexe).

Nos contenus : a minima, visite sur site réalisée en commun entre le référent de parcours et le prestataire.

APPUI EXPERT POUR PRÉVENIR ET/OU RÉSOUDRE LES SITUATIONS DE RUPTURE

45 H (DONT 10 H DE VEILLE SI NECESSAIRE) / 18 MOIS

Module :
Appui à l'employeur ou à l'organisme de formation

Permettre de mieux appréhender la situation liée au handicap de la personne.

Nos contenus : déplacement sur lieu de travail / formation si souhaité, analyse de la demande, analyse du poste de travail, proposition d'adaptation et de sensibilisation...

Module :
Appui à l'accompagnement de la personne

Soutenir la personne dans le processus de maintien dans l'entreprise (poste identique ou autre poste) ou en formation.

Nos contenus : déplacement sur lieu de travail/formation si souhaité, analyse du poste de travail, des difficultés rencontrées, mise en place de compensation...

Module
Veille

S'assurer que les actions mises en place permettent une bonne intégration de la personne dans l'emploi / en formation (si situation complexe).

Nos contenus : a minima, visite sur site réalisée en commun entre le référent de parcours et le prestataire.

LES P.A.S en 2020

244 bénéficiaires

• Tous types de troubles cognitifs

- DYS / TDA/H
- Troubles du Spectre Autistique ++
- Traumatisés crâniens / victimes d'AVC
- Pathologie neurologique

Mais aussi : Autres (pathologies douloureuses, troubles psychiques)

Beaucoup de personnes sans diagnostic initial

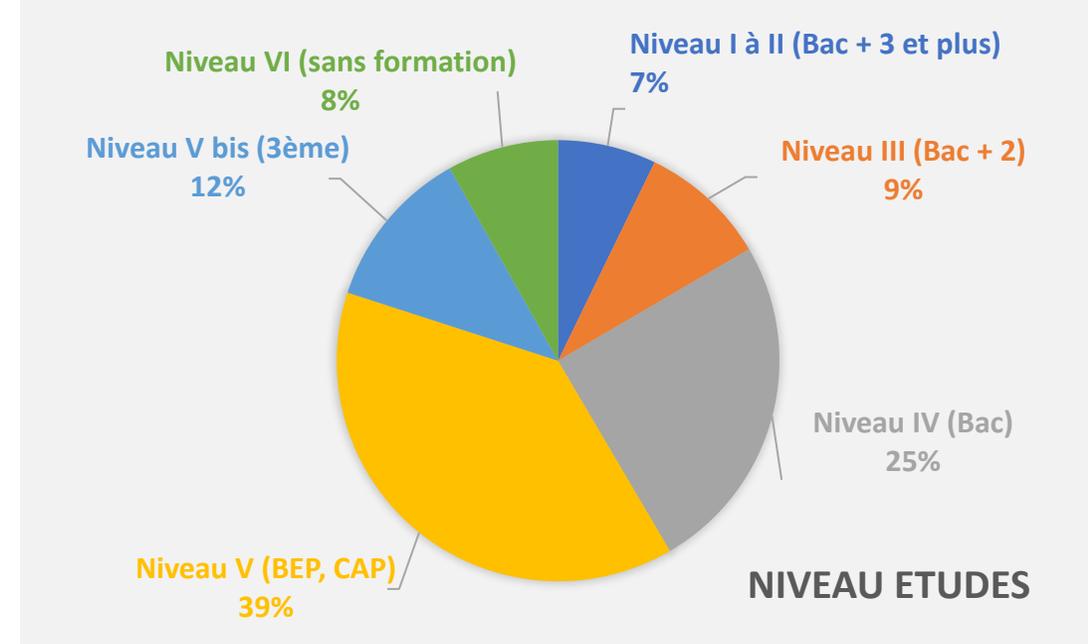
Beaucoup très éloignées de l'emploi

Cumulant troubles (cog/psy/addictions), situations sociales compliquées

Et peu ou pas de formation

• Nos délais :

- Entre la réception d'une prescription et la prise de contact: **6 jours**
- Entre la réception d'une prescription et le premier RDV : **25 jours**



DURÉE DEMANDEUR D EMPLOI

Depuis deux ans et plus

21%

Depuis un an à moins de deux ans

15%

Depuis moins d'un an

16%

Non connue

48%

306 prescriptions sur 2020 (+14 débutées en 2019) (Pour 244 bénéficiaires)

Nombre de prescription Heures réalisées					Employeur public	Employeur privé
	Insertion	Maintien				
PRE-DIAGNOSTIC	13 prescriptions 39 heures	0	5 prescriptions 15 heures	7 prescriptions 21 heures	0	3 prescriptions 9 heures
BILAN COMPLEMENTAIRE	15 prescriptions 105 heures	2 prescriptions 18 heures	10 prescriptions 92 heures	6 prescriptions 60 heures	0	2 prescriptions 19 heures
PAS APPUI EXPERT PP	83 prescriptions 1 816 heures	8 prescriptions 218 heures	46 prescriptions 1 017 heures	73 prescriptions 1 410 heures	4 prescriptions 42 heures	3 prescriptions 43 heures
PAS APPUI EXPERT RPP	9 prescriptions 198 heures	5 prescriptions 45 heures	2 prescriptions 59 heures	2 prescriptions 88 heures	0	0
PAS APPUI EXPERT PRSR	0	2 prescriptions 59 heures	1 prescription 8 heures	0	5 prescriptions 121 heures	0
TOTAUX	120 prescriptions 2 158 heures	17 prescriptions 340 heures	64 prescriptions 1 191 heures	88 prescriptions 1 579 heures	9 prescriptions 163 heures	8 prescriptions 71 heures
En pourcentage sur le nombre total des heures (5 502 Heures)	39%	6%	22%	29%	3%	1%

NB de Prescripteurs différents

CE : 24

PE : 36

ML : 41

4 (+2)

3

Retour sur les prestations

- **Prestation Appui Expert sur le Projet Professionnel :**

mériterait plus d'heures pour la population qui nous est adressée.

- Le module **Diagnostic approfondi** est souvent nécessaire (durée 15 à 30 heures)
- Le module **Identification des modes de compensations** vient souvent le compléter.

- **Nous avons eu peu de prescription d'Appui Expert sur la réalisation du Projet Professionnel :**

→ *Nous constatons déjà une augmentation en 2021*

- *D'autres freins à lever avant*
- *Parfois milieu ordinaire (voire même milieu protégé) compliqué*
- *Lenteur et interactions sociales très compliquées*

- **Peu de PRSR ou situations en Maintien en Emploi ou en Formation :**

- *Pourtant très intéressant (changements de regards, aménagements possibles)*
- *En CFA ou autre OF (autres PAS Cognitifs plus sollicités)*

Des Fiches ...

Remplissage fiches de prescriptions : pas toujours facile pour le prescripteur

Pas toujours totalement remplies / Parfois mal remplies 😅

(Expl: DEA a parfois été coché, or, cela n'en était pas)

Contenu des fiches de liaison ?

Tous les échanges de mail? Ou que changement de module?

(Nous : à ce jour : information sur « changement d'objectif, de rythme, de parcours / si un souci particulier et toute demande de changement de module)

Contenu des fiches de restitutions :

quel traitement est fait ? Quelles informations sont attendues?

(copier-coller des conclusions / préconisations ? ou pas? Ou juste voir Compte-rendu à part).

(Nous à ce jour : CR détaillé à part + fiche de restitution avec préconisations)

Retours qualitatifs : expériences gagnées, partenariats articulés

- **Situation particulière de CORIDYS ?**

- Population qui nous contacte directement très large.
- Missions statutaires : *Appui au parcours de vie, pour tout type de trouble cognitif, quel que soit l'âge*
- Secrétariat de plus en plus sollicité directement par la personne chaque année, fait au mieux pour réorienter

- **Retours en réunion d'équipe :**

- Stupéfaits du nombre de personnes qui ne comprennent leurs troubles qu'à 40 / 50 / 60 ans ! (Quels parcours...)
- Comment mieux connaître et mieux s'articuler avec les autres dispositifs ?

Prescripteur coordonne (mais plus nous connaissons, plus nous serons pertinents)

- Cf Projet annuaire cap emploi/pôle emploi
- Cf projets 2021 (avec ISATIS et Ariane) : Mieux communiquer, besoin de détailler plus concrètement nos prestations?
- Parfois le prescripteur est moins informé que nous sur les dispositifs existants.
- Quelles limites de nos préconisations orales/écrites (Vu aussi avec MDPH): le prescripteur reste le coordonateur.

Nos perspectives pour 2021

Rencontres

iSATIS
ACTIONS POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES
SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIQUES

ARIANE
méditerranée

PROJET SENSIB
HANDICAP
PSY/COG/MENTAL
SUR SEEPH

MAISON
DÉPARTEMENTALE DES
PERSONNES
HANDICAPÉES



Sensibilisation

Webinaire? Ou Vidéo mise en ligne?

*Liens avec
TEAM HANDICAP
POLE EMPLOI /
CAP EMPLOI ?*

Projets partenaires
Annuaire Handicap VAR

MERCI



Troubles cognitifs: Comprendre pour Agir

A TOUS !

www.coridys.fr
pascognitif83@coridys.fr

